



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

honorariat

Question écrite n° 93825

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de la fonction publique sur la situation des fonctionnaires retraités. Au-delà de l'érosion de leur pouvoir d'achat, les fonctionnaires retraités considèrent avec amertume qu'ils continuent d'être liés à la fonction publique pour ce qui est des contraintes liées à leur statut mais en sont progressivement évincés pour les contreparties en matière de reconnaissance. Aussi, eu égard aux années qu'ils ont consacrées avec loyauté au service de l'État ou des collectivités territoriales, et sachant que l'admission à la retraite ne saurait effacer l'éthique du service public, il lui demande de prescrire l'attribution automatique de l'honorariat à toutes les personnes retraitées de l'État et des collectivités publiques conformément à la loi du 11 janvier 1984.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93825

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 1875

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)